

BACI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE

2022/026

MONCHAUX-SORENG

| |
|--|
| DATE DE CONVOCATION : 06/07/2022 |
| DATE D’AFFICHAGE : 06/07/2022 |
| NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 11 |
| OBJET : Avis sur l’enquête publique de la société ferme éolienne Le Quesnot - Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Dieppe au titre du contrôle de la légalité le et qu’elle a été notifiée aux intéressés le Le Maire, Jean-Claude QUENOT |

L’an deux mil vingt deux
Le onze juillet à 19H00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M QUENOT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Claude QUENOT, Jacques DUCROCQ, Didier FLAMAND, Jackie CAUCHY, Claude BOUTTE, Alain BASTIEN, Mmes Véronique PLANCHIN, Coralie FROIDURE, Germaine QUATRELIVRES.
Formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir :
MM Arnaud JACQUET (pouvoir à M Jacques DUCROCQ), Romain MAUBERT (pouvoir à M Didier FLAMAND), Mme Dorothée EVENOU (pouvoir à Mme Véronique PLANCHIN).

Absents : Mme Océane HECQUET, M Thierry BLANGIER.

M Jackie CAUCHY a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le dossier d’enquête publique de la société ferme éolienne **Le Quesnot** en vue d’exploiter un parc éolien constitué de 4 aérogénérateurs sur la commune de Guerville.

M Jean-Claude QUENOT ne participe ni au délibéré ni au vote de la présente délibération.

Après en avoir délibéré et à La majorité des membres présents
(2 votes pour : Mmes FROIDURE Coralie et QUATRELIVRES Germaine ;
4 votes contre : MM DUCROCQ Jacques et FLAMAND Didier ;
5 abstentions : MM CAUCHY Jackie, BASTIEN Alain, BOUTTE Claude, Mme PLANCHIN Véronique) le Conseil émet un avis défavorable sur le projet susvisé.

